



# Fiche d'inscription aux ateliers du soir

## Ecoles élémentaires

**- Période 2 - du 8 novembre au 17 décembre 2021**

NOM de l'enfant ..... PRENOM de l'enfant .....

Date de naissance ..... Age .....

Ecole .. Classe .....

Numéro de téléphone des parents .....

Mon enfant est autorisé  n'est pas autorisé  à repartir tout seul le soir.

	16h30 - 18h
<b>LUNDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>MARDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>JEUDI</b>	<input type="checkbox"/>
<b>VENDREDI</b>	<input type="checkbox"/>

Modalités d'inscriptions :

- ✓ Si votre enfant est inscrit aux APC (temps scolaire), il ne pourra pas participer aux ateliers du soir le même jour.
- ✓ Pour le bon déroulement de l'atelier, les enfants devront rester jusqu'à 18h.
- ✓ Vous pouvez rendre les fiches à l'animateur périscolaire de chaque école avant les vacances pour l'inscription à la période suivante.
- ✓ Vous avez la possibilité de remplir les fiches des 5 périodes à tout moment pour une inscription annuelle.
- ✓ Pour une meilleure organisation, les parents s'engagent à respecter les jours de présences de leur enfant (sauf certificat médical).

Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
<i>Du 2 septembre au 22 octobre</i>	<i>Du 8 novembre au 17 décembre</i>	<i>Du 3 janvier au 04 février</i>	<i>Du 21 février au 08 avril</i>	<i>Du 25 avril au 01 juillet</i>
<i>Inscription avant le 27 août</i>	<i>Inscription avant le 01 novembre</i>	<i>Inscription avant le 23 décembre</i>	<i>Inscription avant le 14 février</i>	<i>Inscription avant le 18 avril</i>

Pour rappel, l'atelier du soir ne fonctionne pas **le vendredi soir avant chaque période de vacances scolaires et du 04 juillet au 07 juillet 2022.**

A ....., le .....

Signature du responsable légal